|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 7 décembre 2022 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 4/5**CE 5/RU | – Aux Administrations des États Membres de l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T;– aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 5;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 5356 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg5@itu.int |
| Web: | [https://www.itu.int/go/tsg5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx) |
| Objet: | **Réunions virtuelles des Groupes du Rapporteur pour les Questions 6/5, 7/5 et 13/5, du 6 au 8 février 2023, et du Groupe de travail 2/5 sur le thème "Efficacité environnementale, déchets d'équipements électriques et électroniques, circularité et réseaux TIC durables", le 9 février 2023** |

Madame, Monsieur,

Conformément aux décisions prises à la dernière réunion de la Commission d'études 5 de l'UIT-T, qui s'est tenue à Rome (Italie) du 17 au 27 octobre 2022, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Groupe de travail 2/5 (*Efficacité environnementale, déchets d'équipements électriques et électroniques, circularité et réseaux TIC durables*), qui doit se dérouler de manière entièrement virtuelle le jeudi 9 février 2023. Le principal objectif de la réunion est d'obtenir le consentement concernant les sujets d'études relatifs aux Questions confiées au GT 2/5 qui seront suffisamment aboutis et d'approuver ces sujets d'études.

La réunion du GT 2/5 sera précédée des réunions virtuelles des Groupes du Rapporteur pour les Questions 6/5, 7/5 et 13/5, qui se tiendront du 6 au 9 février 2023.

La réunion virtuelle du GT 2/5 se tiendra le vendredi 9 février 2023 à partir de 12 heures CET via l'[outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

Veuillez noter qu'aucune bourse classique/aucune bourse pour la participation à une réunion électronique ne sera accordée et que la réunion se déroulera intégralement et uniquement en anglais sans interprétation.

Des renseignements concernant ces réunions seront publiés sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 9 décembre 2022 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T pour lesquelles une traduction est demandée |
| 9 janvier 2023 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx) |
| 27 janvier 2023 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T (au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/)) |

Des renseignements complémentaires sur la réunion sont donnés dans l'**Annexe A**. Le projet d'ordre du jour de la réunion, élaboré par le Président du Groupe de travail 2/5, M. Paolo Gemma, figure dans l'**Annexe B**. Le projet de calendrier sera disponible à l'adresse: [https://www.itu.int/go/tsg5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx).

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| A picture containing text  Description automatically generatedChaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg5 CE 5 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

ANNEXE A
Informations pratiques concernant la réunion

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**: La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T disposant d'un [compte utilisateur UIT](http://www.itu.int/TIES/) avec accès TIES.

**LANGUE DE TRAVAIL**: La réunion se déroulera intégralement et uniquement en anglais.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: Un service de participation à distance sera assuré au mieux pour **toutes** les séances. Pour pouvoir accéder aux séances à distance, les délégués doivent s'inscrire à la réunion. Les participants devraient prendre note du fait que, conformément à la pratique habituelle, la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à entendre ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion à disposition est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, selon l'appréciation du Président.

**INSCRIPTION PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDES DE VISAS**

**INSCRIPTION**: L'inscription est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

L'inscription est obligatoire et doit se faire au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx). Les délégués qui ne se seront pas inscrits ne pourront pas accéder à l'[outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

**NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**: Étant donné que les réunions entièrement virtuelles n'exigent aucun déplacement, aucune bourse ne sera accordée et les demandes de visa n'ont pas lieu d'être.

ANNEXE B
Projet d'ordre du jour de la réunion du GT 2/5
Réunion virtuelle, 9 février 2023

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Numéro | Projet d'ordre du jour | Documents |
| 1 | Ouverture de la réunion |  |
| 2 | Outil de participation à distance |  |
| 3 | Adoption de l'ordre du jour |  |
| 4 | Projet de calendrier |  |
| 5 | Tour de table concernant les DPI | Des participants ont-ils connaissance de droits de propriété intellectuelle, y compris de brevets, de droits d'auteur en matière de logiciels ou de textes, ou de marques, dont l'utilisation pourrait être nécessaire à la mise en œuvre ou à la publication de la Recommandation? |
| 6 | Activités intérimaires depuis novembre 2022 |  |
| 6.1 | Question 6/5 |  |
| 6.2 | Question 7/5 |  |
| 6.3 | Question 13/5 |  |
| 7 | Analyse des notes de liaison reçues |  |
| 8 | Examen du rapport sur les Questions |  |
| 8.1 | Question 6/5 |  |
| 8.2 | Question 7/5 |  |
| 8.3 | Question 13/5 |  |
| 9 | Collaboration avec l'ETSI TC EE |  |
| 10 | Consentement concernant des Recommandations |  |
| 11 | Approbation de textes informatifs |  |
| 12 | Approbation des notes de liaison à envoyer |  |
| 13 | Désignation de Rapporteurs, Rapporteurs associés et Rapporteurs chargés de liaison |  |
| 14 | Examen du programme de travail |  |
| 15 | Examen du Rapport du GT 2/5 |  |
| 16 | Activités futures |  |
| 17 | Divers |  |
| 18 | Clôture de la réunion |  |

NOTE – Les mises à jour de l'ordre du jour figurent sur la page d'accueil de la CE 5, dans le Document SG5‑TD590.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_